

# CERTIFICAT DE CONSIGNATION DE CAPITAL

LA BANQUE POSTALE déclare et atteste avoir reçu la somme de 1000 euros remise par

☒ Monsieur ☐ Madame BEN LAKHAL Mahmoud

Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) de la :

Forme juridique SASU

Raison sociale ou Nom commercial RENOVATION DE BATIMENT MODERNE

actuellement en cours de constitution, dont le siège social se situe :

Résidence, bâtiment :

Numéro et nom de la voie : 12 BOULEVARD DE LA CHAPELLE

Lieu-dit :

Code postal : 7 5 0 1 8 Commune : PARIS

Pays : FRANCE

Le(s) Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) nous a demandé de consigner cette somme représentant le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

| Nom et prénom(s) de l'associé<br>ou la raison sociale | Adresse                               | Nombre de<br>parts / actions | Montant versé<br>(en euros) |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| BEN LAKHAL Mahmoud                                    | 12 boulevard de la chapelle 75018 PAR | 100                          | 1000                        |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |
|                                                       |                                       |                              |                             |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation et des statuts définitifs datés et signés par l'ensemble des associés.

A défaut de production de ce certificat dans les 6 mois, la somme consignée pourra être débloquée :

- Soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés ou souscripteurs,
- Soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

A PARIS

le 11/05/2026

Pour La Banque Postale  
(cachet et signature)

